

indépendant

Par **anais93**, le **07/01/2010** à **20:59**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir si l'on peut être indépendant si l'on a plus nos droits civils ?

Merci d'avance

Par **mathou**, le **07/01/2010** à **21:30**

Bonjour,

Est-ce que tu pourrais préciser un peu ta question ? C'est un sujet de dissertation ? Une question de curiosité ? En intro au droit, droit civil, théorie du droit, libertés fondamentales ? Si tu nous donnes le contexte on sera plus à même de te guider.